

Sommaire

LOCO ₂ GEN	1
Historique du projet	1
La zone d'étude	2
Les études en cours	3
La suite du projet	4
Notre vision innovante, participative et locale	4

Votre contact Locogen

Chers habitants de Demange-Beaudignécourt,

Voici la première lettre d'information de notre projet éolien. Nous vous souhaitons bonne lecture. En tant que chef de projet, je suis votre contact privilégié pour toute demande d'information ou remarque. N'hésitez pas à me solliciter.

François Baudin, Chef de Projet LOCOGEN



LOCO₂GEN

LOCOGEN est un Bureau d'Etudes et co-développeur indépendant, fondé en 2009 à Edimbourg en Écosse. LOCOGEN crée en 2016 sa filiale française. Nous comptons actuellement deux agences, à Belfort (90) et à Rennes (35) et sommes présents principalement sur les secteurs Grand Ouest, Centre et Est.

Notre mission première est d'offrir un service d'accompagnement 'clés en main' adapté aux besoins des acteurs locaux souhaitant réaliser un projet d'Energies Renouvelables.

Nous encourageons les approches participatives associant les acteurs locaux aux projets privés. Ces montages permettent de maximiser les retombées locales, d'offrir du contrôle aux riverains, de leur donner du sens et créer de l'adhésion autour de nos projets.

PROJET



Eoliennes : **10**

Hauteur : **150 m**

Capacité : **~35 MW**



Production Electrique :
~80 000 MWh / an



Foyers :
~16 800 / an



CO₂ évité :
~6 400 t / an*

* Emissions moyennes pour le parc de production électrique français 80g/kWh
Source ENTSO-E 2018

Historique du projet

Le projet de parc éolien de Demange-Baudignécourt émane de l'intérêt d'un propriétaire local, curieux de connaître le potentiel éolien de son terrain. Sollicité par ce propriétaire, Locogen a réalisé une étude de faisabilité sur un territoire relativement large, et a délimité une zone d'implantation potentielle (ZIP) intéressante.

Depuis 2018, Locogen développe le projet en concertation avec toutes les parties prenantes, collectivités locales, propriétaires, exploitants agricoles, riverains, DREAL et partenaires financiers.

Le projet arrive dans sa dernière année de développement. C'est en 2021 que la forme finale du projet sera décidée, avant le dépôt de la demande d'autorisation à la préfecture.

2018

- Sollicitation d'un propriétaire local
- Pré-étude de faisabilité
- Premiers contacts avec la mairie
- Premiers contacts avec les propriétaires et exploitants

2019

- Validation des accords fonciers avec les propriétaires et les exploitants agricoles
- Création de la société de projet
- Début des études écologiques et paysagères
- Présentation au conseil municipal de Demange-Baudignécourt

2020

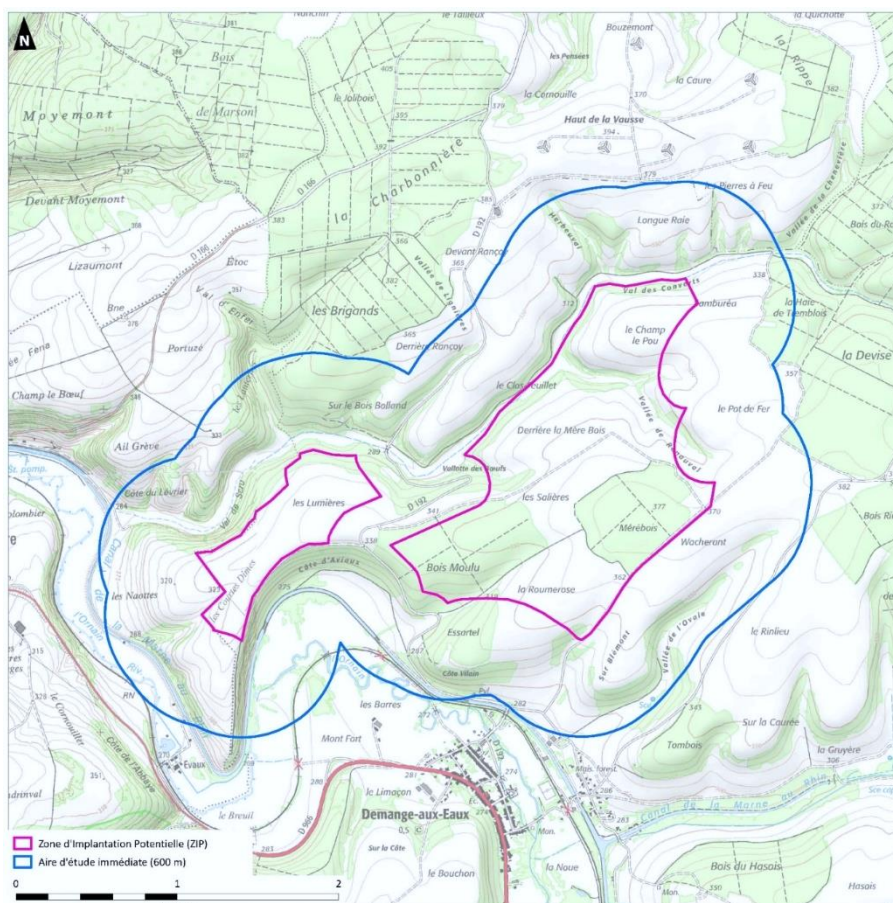
- Installation du mât de mesure
- Poursuite des études écologiques, paysagères, patrimoniales et culturelles
- Rencontre avec les services instructeurs de la DREAL en préparation du dépôt de dossier
- Lancement des études acoustiques

La zone d'étude

La zone d'étude du projet, ou, Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) se trouve en intégralité sur la commune de Demange-Baudignécourt, et s'étend du promontoire de la Côte d'Aviaux à l'ouest, jusqu'à la vallée de Renauval à l'Est, dans la continuité du parc éolien existant.

Cette zone a été définie suivant les règles de l'art actuelles. Elle tient compte des obligations réglementaires telles que l'éloignement des habitations, des contraintes techniques, de la faisabilité du raccordement au réseau électrique et des contraintes environnementales connues à ce stade

L'aire d'étude directe (en bleu) couvre une zone de 600m autour de la ZIP. Le bourg de Demange-aux-Eaux et situé à 1000m de la ZIP.



Les éoliennes et le bruit

Le bruit des éoliennes est un des nombreux motifs d'opposition à l'énergie éolienne. L'ADEME a publié un [guide pratique de l'éolien](#) consultable en ligne pour répondre à toutes ces inquiétudes.

Le bruit de fond moyen d'une éolienne à 500m et de 35 décibels (dB), soit moins qu'une conversation à voix basse. Pour notre projet les habitations les plus proches de la ZIP sont à 700m et rien n'indique que les éoliennes seront installées directement au plus proche.

Le pont de Demange aux Eaux, sur l'Ornain se situe à 800m des limites de la ZIP, et la Mairie à 1100 m. À ces distances, le bruit des éoliennes sera perçu comme celui d'un vent léger et se fondra donc dans le bruit de fond ambiant.

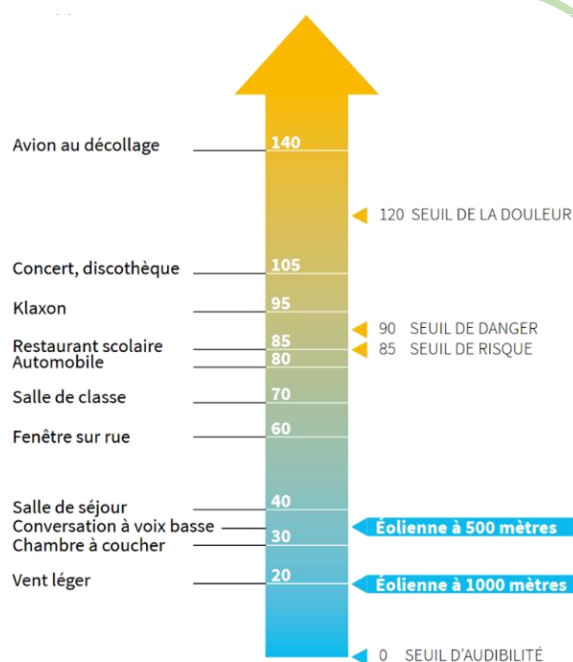


Figure 1 : Eoliennes sur l'échelle du bruit en dB(A)
Source ADEME

Les études en cours

Toutes les études nécessaires au projet ont démarré à partir de Mars 2019 et arriveront à échéance courant 2021. Les études environnementales se construisent toutes sur le même principe. Elles doivent décrire et caractériser l'état initial du site, évaluer l'impact du projet sur l'environnement, et proposer des mesures de prévention le cas échéant.

Mesure du gisement éolien

La vérification des ressources de vent, encore appelées « gisement » est une étape importante du développement d'un parc éolien. L'installation d'un mât de mesure est la méthode traditionnelle utilisée pour mesurer la vitesse et la direction des vents et élaborer le profil du gisement.

Les informations obtenues permettent de sélectionner le modèle d'éolienne le plus adapté au site, d'optimiser l'emplacement des machines, et de calculer le productible attendu au cours des 20 ans d'exploitation.

Le mât de mesure de 100m de hauteur a été mis en service le 7 Aout 2020 pour une durée de 12 mois minimum.

Les études écologiques

Les études écologiques s'articulent sur 3 grands axes ; les oiseaux (avifaune), les chauves-souris (chiroptères) et la faune et la flore. Un bureau d'étude indépendant réalise ces études de terrain étalées sur 18 à 24 mois. Le mât de mesure est aussi mis à contribution en y installant des micros et des équipements spécifiques de mesure d'ultrasons. Les données déterminent le niveau sonore ambiant et permettent de répertorier les populations d'animaux, d'oiseaux et de chauves-souris vivants sur le site. Dans un deuxième temps, la connaissance du milieu naturel local permettra d'évaluer l'impact du projet.

L'étude paysagère et culturelle

L'étude paysagère caractérise l'aspect paysagé et scénique du site. Elle permet ensuite d'optimiser l'intégration du projet dans les paysages environnants et d'anticiper la visibilité des éoliennes autour du site.



Figure 2 : Mât de mesure du parc éolien de Demange-aux-Eaux

Cette étude comprend des analyses cartographiques, définit les différents contextes paysagers, sélectionne des points d'étude basés sur des critères sociaux et patrimoniaux et analyse l'aspect visuel du projet, à travers, entre autres, des photomontages.

L'étude acoustique

En plus des données acoustiques collectées sur le mât de mesure, une étude acoustique spécifique est réalisée au niveau des habitations les plus proches du projet. Cette étude permet de confirmer que le projet restera dans les limites sonores autorisées par la loi.

L'étude acoustique a eu lieu en Janvier 2021 sur plusieurs points de mesure entre Demange-aux-Eaux et Saint-Joire

Tous les résultats de ces études seront pris en compte pour affiner l'emplacement des éoliennes et réduire au maximum l'empreinte écologique, paysagère et sociales du projet, tout en optimisant sa faisabilité technique et sa viabilité. Ces études seront toutes consultables au moment du dépôt de la demande d'autorisation à la préfecture et à la mairie. N'hésitez pas à les consulter, elles sont très riches d'informations sur votre environnement proche.

La suite du projet



2021

- Etude de gisement
- Etudes paysagères et patrimoniales
- Etudes écologiques
- Etudes acoustiques
- Etudes techniques

Fin 2021

- Implantation finale du projet
- Dépôt du dossier à la préfecture

12 à 24 mois

- Enquête Publique
- Décision par arrêté préfectoral

12 à 24 mois

- Montage financier
- Préparation du chantier
- Travaux

Pendant 20 ans

- Mise en service

Votre avis compte

La prise en compte de l'avis des riverains est une condition nécessaire à l'adhésion locale au projet. LOCOGEN organisera des journées de permanences d'information dans votre commune pour répondre à vos questions et collecter vos remarques. Les dates vous seront communiquées dans une future lettre d'information.

Position des éoliennes et respect du site

La position finale des éoliennes n'est jamais connue avant la fin des études. Elle doit tenir compte de leurs conclusions. Plusieurs variantes font l'objet d'études d'impacts. L'implantation finale est le meilleur compromis élaboré avec les bureaux d'études spécialisés, la commune et les propriétaires et exploitants de la zone d'étude.

Notre vision innovante, participative et locale

Donner du sens à nos projets EnR pour les riverains et collectivités locales est notre priorité. Nous croyons aux approches participatives et LOCOGEN est ainsi signataire la **charte AMORCE & France Energie Eolienne** en faveur d'un développement éolien concerté.

LOCOGEN est aussi membre de plusieurs associations et collectifs regroupant des institutions, des collectivités, des associations de citoyens telle que **Energie Partagée**, qui finance des projets d'énergie renouvelable citoyens.

Montages participatifs

Avec l'aide de notre partenaire CXC, LOCOGEN encourage les collectivités à devenir partenaires de nos projets, et invite les associations de financement citoyens à se joindre à nous.

Approche Locale

Faire entrer les collectivités et riverains dans les projets c'est :

- Plus de retombées locales
- Plus d'implication et de contrôle
- Plus de sens et d'adhésion

Innovation

LOCOGEN est toujours à la recherche de nouvelles solutions innovantes. Nous cherchons par exemple à développer pour ce projet des offres d'électricité locale en circuit court



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

